



Je suis contractuel de la fonction publique, est ce que la région me finance ma formation ?

Réponse

Non. Si vous êtes contractuel de la fonction publique, vous ne pouvez pas être financé par la région.

Cas particuliers : Les personnes ayant travaillé sous contrat aidé et celles ayant travaillé sous contrat en tant qu'assistant d'éducation de l'éducation nationale.

Cette réponse a-t-elle été utile ?

Questions liées à cette réponse

Questions

[Financement de ma formation sanitaire ou sociale](#)

[> Retour à la FAQ](#)